

La femme dans la société moderne

Jean E. Havel

Volume 10, numéro 1 (55), janvier–février 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29585ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Havel, J. E. (1968). La femme dans la société moderne. *Liberté*, 10(1), 34–39.

la femme dans la société moderne

Aujourd'hui en Amérique du Nord et en Europe, la plupart des femmes habitent la ville, ont fréquenté l'école, votent, travaillent hors de chez elles, ont épousé ou vont épouser le mari de leur choix et ont ou auront de un à quatre enfants.

Dans leur généralité, ces traits sont nouveaux. Ils ne sont d'ailleurs pas plus ceux des femmes d'Asie du Sud ou d'Afrique qu'ils ne sont ceux de nos grands-mères, voire de beaucoup de nos mères.

L'industrialisation, le développement de la médecine et de l'hygiène et l'urbanisation ont poussé à réestimer la place des femmes dans les sociétés d'Europe et d'Amérique du Nord. Mais, en eux-mêmes, ces événements n'ont pas été déterminants. On trouve dans des sociétés, autrement exactement pareilles, des conditions toutes différentes faites aux femmes. Par exemple, dans la Grèce antique, les citoyens d'Athènes enfermaient leurs femmes au harem, cependant qu'à Sparte femmes et hommes recevaient même éducation et mêmes droits. Par exemple encore, pendant la Seconde Guerre Mondiale, les femmes britanniques travaillaient dans les usines alors que les allemandes restaient à la maison.

Mises à part les quelques conséquences propres aux caractéristiques physiologiques de chaque sexe, c'est la culture, c'est-à-dire l'ensemble des habitudes et des croyances, qui détermine les positions respectives des femmes et des hommes dans une société.

Or, du point de vue de la culture, on distingue deux grandes attitudes. La première souligne l'aspect biologique. Elle discute de "féminité" et de "virilité". Elle aboutit souvent par l'affirmation de la supériorité de l'un des sexes sur l'autre. La seconde

attitude, au contraire, s'attache à l'identité humaine. Elle ne voit pas d'abord des femmes et des hommes, mais des êtres humains. Sa conséquence est l'absence d'un problème de hiérarchie puisqu'elle ne considère que l'humanité commune à tous.

Aucune de ces attitudes n'apparaît à l'état pur. Il en existe en réalité une multiplicité de combinaisons. C'est ainsi qu'on dit de l'Islam qu'il attribue à l'homme une supériorité sur la femme; mais réduire l'Islam à cet aspect est oublier ce qu'il a déjà accompli pour relever la condition de la femme et ce qu'il contient en promesses pour celle-ci.

Dans les sociétés d'Europe et d'Amérique, la condition féminine est le résultat constamment changeant du jeu de trois traditions, la scandinavo-germanique, la romaine et la grecque, et d'un courant judéo-chrétien qui a circulé d'Est en Ouest pour ensuite s'élargir par le Nord.

La tradition scandinavo-germanique nous est d'abord révélée par la "Germania" de Tacite, qui date de la fin du 1er siècle, puis par les "Lois Barbares" rédigées après les Grandes Invasions, et enfin les "Sagas", compilées dans les Eddas à la fin du 12e siècle.

Cette tradition est égalitaire. L'éducation est la même pour les filles et pour les garçons. La division des occupations se fait non selon les sexes, mais selon la force physique: aux hommes les plus robustes, la chasse et la guerre, aux autres et aux femmes, les soins de la maison et des champs. Les femmes, pendant le combat, excitent le courage des guerriers et les ravitaillent. La structure collective de la société empêche la tyrannie d'un individu sur un autre.

La tradition scandinavo-germanique marque toutefois des différences entre les sexes. Les Eddas vantent la détermination et le savoir-faire des femmes. La coutume successorale exige que les livres soient réservés aux femmes. Avant le mariage, le futur verse au père de sa promise un paiement "à titre de compensation" pour la perte que celui-ci éprouve en donnant sa fille. Le matin des noces, l'époux assure l'avenir de sa femme en cas de son propre décès par une sorte d'assurance-vie, le douaire. Les Scandinavo-Germains sont très sévères pour l'adultère de la femme; ils permettent parfois à l'homme une seconde femme et des concubines.

Dans l'histoire européenne, c'est à la tradition scandinavo-germanique que sont liés les courants égalitaristes.

Tout autre est demeuré le message de la Grèce antique. Malgré Platon et l'agitation féministe du 4e siècle, la codification des lois a donné pour plus de deux millénaires la parole à Aristote. Ce dernier décrit la femme comme un être faible,

trop pitoyable, enclin aux larmes et à la geignardise, porté aux injures, perdant facilement espoir et aisément déçu. Aristote reconnaît de la mémoire et de la prudence, mais découvre que ces qualités sont en réalité des défauts car elles retardent l'action. Enfin, il note que la femme mange moins. *"Dans toutes les espèces, écrit-il, le mâle l'emporte évidemment sur la femelle : Il n'y a point d'exception pour l'espèce humaine"*. Et d'en tirer une règle : *"Le mâle est, par nature, destiné à commander à la femelle."*

Bien plus qu'une législation, le message grec est une justification rationnelle de l'infériorité féminine. Dans l'ennui du harem, la Grecque n'a d'autre horizon que les soins du ménage, la procréation et le plaisir physique de son mari.

Rome a débuté dans une forte tradition patriarcale. L'ancêtre des mâles possède tous les biens et a droit de vie et de mort sur sa femme, ses descendants et leurs épouses. L'évolution individualiste du Droit romain a peu à peu détruit la puissance des patriarches. Mais elle n'a jamais complètement affranchi la femme. Celle-ci, jugée impropre aux affaires et à la politique, demeure sous une permanente tutelle. Le vieux brocard romain de l'"*imbecillitas sexus*", c'est-à-dire de la faiblesse féminine, n'est pas encore effacé du souvenir des juristes.

Mais la Romaine n'a jamais subi la dégradation de la Grecque. Elle ne fut jamais enfermée. Très associée à son mari et recevant la même considération, elle s'occupe de l'éducation de ses enfants qui, devenus grands, la conservent comme leur conseillère et amie.

Le rôle de la Juive est de donner une postérité à son mari. Toutes précautions sont prises pour assurer qu'elle n'enfantera point d'un autre: elle doit être vierge jusqu'au jour de ses noces, elle est pure et donc intouchable; elle est mise à mort par lapidation si elle se fait soupçonner d'adultère. S'il arrive à son mari de mourir avant qu'elle ne lui ait donné un fils, elle est aussitôt remariée à son beau-frère afin de procurer un héritier mâle à son mari défunt.

La lecture des Evangiles révèle combien Jésus était différent aux croyances juives et respectait et considérait les femmes. Il s'est dressé contre la répudiation, il s'est moqué de la croyance en l'impureté de la femme, il s'est opposé à la foule qui voulait lapider une femme accusée d'adultère. Plus quotidiennement, il manifeste son amour pour sa mère et ne craint pas de lier conversation avec maintes femmes et de leur demander de menus services. Cette attitude lui valut bien des dévouements et le jour où il expire, les disciples se sont enfuis, mais, rapporte Mathieu, plusieurs femmes qui l'avaient

accompagné depuis la Galilée pour le servir étaient restées à le regarder de loin.

Des lettres des disciples, seules celles de Jean continuent à respirer la liberté d'allure à laquelle Jésus nous avait accoutumés. Paul écrit aux Corinthiens: *"Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi (célibataires) ... A ceux qui ne sont point mariés et aux veuves, je leur dis qu'il est bon de rester comme moi. Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler"*. Ailleurs Paul écrit: *"L'homme est le chef de la femme, (...) en effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme"*. Et de commander: *"Femmes, soyez soumises à vos maris, maris, aimez vos femmes."*

Deux siècles plus tard, Tertulien clame: *"La femme est la porte de l'enfer"* et Clément d'Alexandrie lui fait écho: *"Toute femme devrait être accablée de honte à la pensée qu'elle est femme"*. Vers 400, Ambroise déclare: *"Les personnes mariées doivent rougir de l'état dans lequel elles vivent"*. Les traditions orientales ont eu raison de l'enseignement de Jésus.

Au dixième siècle, les moines grecs qui évangélisent la Russie combattent la polygamie et la mise à mort des veuves, mais proclament que la femme *"doit obéir à son mari comme l'esclave obéit à son maître"* et poussent les Russes à enfermer leurs femmes dans des harems dont Pierre le Grand les fera sortir sept siècles plus tard. Mais jusqu'à la révolution de 1917 il n'y eut aucune base culturelle véritable en Russie pour une émancipation de la femme. L'apport judéo-grec était seulement négatif.

Les Grandes Invasions Germaniques eurent pour effet de rendre l'Occidentale capable, au contraire de l'Orientale. Ce n'est que dans des cas graves que la femme mariée doit obtenir l'autorisation de son mari, et la réciproque est vraie. Bien plus, la femme mariée peut ouvrir boutique sans autorisation maritale. Le textile, les vêtements, la tapisserie, la confection des filets de pêche, la coiffure et les accouchements sont pour des siècles des domaines féminins. Il en est de même de la vente des aliments, de la mercerie et des vêtements. La femme a la capacité politique: elle vote dans les assemblées et peut être titulaire d'un fief ou même gouverner comme reine.

Une autre conséquence des Grandes Invasions est que la famille est maintenant constituée du mari, de la femme et des enfants, conception que l'Eglise chrétienne encourage. L'Eglise, il est vrai, est moins favorable à la bonhomie des moeurs germaniques envers les mères célibataires et les "bâtards". Mais les

nouvelles coutumes résistent et les juges écoutent facilement les demandes des mères célibataires.

Préféré par l'Eglise catholique et par l'Empereur germanique, le Droit romain renaît et avec lui le brocard de l'*"imbecillitas sexus"*. Au 18^e siècle, en pays latin, à cause de *"la légèreté de son âme et de l'infirmité de son jugement"*, la femme mariée est soumise à l'entière autorité de son mari et la célibataire n'est plus que l'humble servante de ses parents, à moins qu'on ne l'ait reléguée au couvent. On ne l'instruit guère. On l'exclut de tout "office viril". On la relègue pour hériter.

Vint le corse Napoléon dont le code resta la loi non seulement en France, mais aussi en Belgique, au Luxembourg et en Rhénanie — devint la loi en Grèce, aux Pays-Bas, en Roumanie, en Italie, dans les pays hispaniques et au Québec. Voilà les femmes mariées assimilées aux mineurs et aux fous. Les moeurs, tout en entourant la femme d'égards apparents, la refoulent dans la maison. Un bon siècle plus tard, Hitler soumet les Allemandes aux trois "K": la cuisine, les enfants, l'église.

Au 16^e siècle, la Réforme, en coupant la route aux influences méditerranéennes avait bloqué la détérioration de la condition de la femme dans le Nord de l'Europe. Luther, qui rejette la tradition de Paul et des Pères de l'Eglise, déclare que le mariage est une institution sainte et voulue par Dieu et épouse la nonne Catherine. La femme mariée demeure capable.

Joseph Barthélemy, en conclusion à son étude sur la lutte suffragiste, note que *"c'est là où la femme est le moins opprimée qu'elle met l'ardeur la plus grande à demander son indépendance"*. En fait, malgré des hommes comme Condorcet, c'est dans les pays anglais, scandinaves et finlandais que se livre avec succès la première bataille féministe. En 1848, Mme Stanton organise à Seneca Falls, New York, le premier grand congrès et le manifeste alors publié donne son ton à tout le mouvement américain: *"L'homme et la femme ont été créés égaux et pourvus de droits inaliénables par le Créateur... Le gouvernement n'est fait que pour sauvegarder ces droits."*

En Angleterre, parallèlement à son action politique, John Stuart Mill publie un ouvrage qui devient un classique du féminisme: *"The subjection of women"* (l'asservissement des femmes). Au nom de la "séduction", on dresse la femme dans la faiblesse, l'abnégation, l'abdication. Tout être humain a, au contraire, dit-il, le droit de s'élever au-dessus de sa condition. Il y a corrélation entre progrès et élévation de la condition féminine.

En Scandinavie et en Finlande, le féminisme renoue d'abord avec les traditions pré-chrétiennes, vieilles d'à peine six siècles, et n'a en réalité pas de bataille à livrer.

Entre 1863 et 1920 les pays anglais, scandinaves et finlandais ont restitué aux femmes l'essentiel de leurs droits anciens.

Depuis Fourier, Proudhon mis à part, le Socialisme réclame l'émancipation féminine au même titre que la libération de la classe ouvrière. L'ouvrage essentiel est dû au marxiste allemand August Bebel, *"Die Frau und der Socialismus"* (la femme et le socialisme). Pour lui, il n'y a de complète émancipation que si la femme, par son travail à l'extérieur, échappe à celui qui la nourrit.

La révolution russe de 1917 met en oeuvre les idées de Bebel. La 3ème Internationale, au Congrès de Moscou de 1921, lance les mots d'ordre: *"Égalité sociale de la femme et de l'homme devant la loi et dans la vie pratique. Transformation radicale du droit conjugal et du code de la famille. Reconnaissance de la maternité comme fonction sociale. Mise à la charge de la société des soins et de l'éducation des enfants et des adolescents. Lutte civilisatrice organisée contre l'idéologie et les traditions qui font de la femme une esclave."* Déjà Lénine est passé à la pratique et en instruisant et en mettant au travail les femmes d'Union Soviétique, il double sa main-d'oeuvre.

L'Europe des années 1917-1923 est traversée de vagues de revendications sociales. La Droite ne compte guère sur les petits Etats nés du Traité de Versailles pour les arrêter. En 1919, contre toute attente, le pape Benoît XV, inquiet, se prononce pour le vote des femmes et envoie des propagandistes soutenir ses thèses: au contraire de la Gauche, l'Eglise romaine est pour "la femme au foyer", mais devant le péril elle veut pouvoir s'appuyer sur un électeur fidèle, la femme. La dernière grande opposition au vote féminin avait cédé. Aujourd'hui, en Occident, seules les Suissesses et les Paraguayennes sont privées des droits politiques.

Mais l'instruction des filles et le suffrage ne sont que des moyens acquis par les femmes pour entrer de plain-pied dans la société moderne. Elles ne font que commencer à en bénéficier.

JEAN E. HAVEL